



## Sensibilisation aux Harcèlements Sexuel, Moral et Discriminatoire

### ► Modalités de l'intervention

<b>Durée</b>	3 h 30	<b>Public ciblé</b>	Tous les salariés
<b>Nb maximum de participants</b>	10 personnes	<b>Prérequis exigé</b>	Aucun
<b>Lieu (fourni par l'entreprise)</b>	Une salle de réunion aux normes en vigueur	<b>Matériel à prévoir</b>	Écran de projection + paper board Bloc-note et stylo
Prise en compte du besoin spécifique des handicapés dans l'organisation de la formation (pauses, horaires, salle), sur demande auprès du référent handicap selon les possibilités.		<b>Tarifs</b>	550€ (hors frais de déplacement, d'hôtel et de bouche si cela est nécessaire) pour 10 pers. en intra-entreprise.

### Intervenantes et référentes pédagogiques :

- Pauline Jourdan, Master 2 « Activité et Santé », expérience de 13 ans en tant que formatrice. Formatrice SST. Formée à la question du harcèlement scolaire et formée sur le harcèlement sexuel au travail.
- Marion Matter, Master 2 en communication, SST depuis 20 ans et formatrice interne en entreprise depuis 22 ans. Formée sur le harcèlement au travail.

### ► Objectif de l'intervention

- Être capable de reconnaître des faits de harcèlement notamment ceux de harcèlement sexuel ou de propos sexistes.
- Prendre conscience de l'importance de faire remonter les faits auprès du référent harcèlement de l'entreprise.
- Inciter les victimes ou témoins à parler et savoir les orienter.
- Connaître les droits des victimes et les sanctions pour les auteurs de harcèlement.

### ► Finalité recherchée

Responsabiliser l'ensemble du personnel face aux actes de harcèlement sexuel, moral et discriminatoire

### ► Contenu de la formation

- Présentation de la formatrice, de la thématique et des objectifs attendus.
- Définitions des différentes notions dans le contexte sociétal actuel.
- Quelles sont les conséquences pour les victimes (travail, santé, vie sociale...) et sur l'environnement de travail.
- Présentation du cadre juridique : droit et recours pour les victimes, sanctions pour les harceleurs, obligation de l'employeur.
- Reconnaître les différents types de harcèlement : animation avec vidéo et quiz interactif.
- Présenter le dispositif interne à l'entreprise pour signaler un acte de harcèlement.
- Echange libre avant clôture et distribution d'une fiche récapitulative des notions abordées.

### ► Évaluation de la formation

- Une évaluation à rendre au début de la formation sur des connaissances théoriques
- Des évaluations formatives à partir de supports vidéo durant la sensibilisation.
- Un QCM de fin de formation permet de s'assurer que les connaissances apportées ont été intégrées.
- Un questionnaire d'évaluation de la formation complété par les stagiaires en fin de formation.